

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE REVEIL**POLITIQUE — THEATRE — LITTERATURE — BEAUX-ARTS**

VOL. 5

MONTREAL, 5 DECEMBRE 1896

No. 114

SOMMAIRE

A nos abonnés, *l'Administration* — La pente, *Pierre Lerouge* — Testament "fin de siècle," *Chercheur* — Les écoles de Chicoutimi et du lac Saint-Jean, maîtresses à \$40 par année, l'éducation méprisée, pas de discipline, pas de propreté, *T. St. Pierre* — Le professeur mystifié, *Lucifer* — Le damné, *Hugues Le Roux* — Feuilleton : Rome *Emile Zola*.

A NOS ABONNES

A plusieurs reprises déjà, nous avons envoyé des factures à certains abonnés qui nous doivent des arrérages, qui se montent aujourd'hui à MILLE DOLLARS. C'est trop lourd à porter avec nos ressources pécuniaires, et il va nous falloir prendre les moyens nécessaires de faire rentrer cette somme importante pour nous.

Ainsi, nous prions ces abonnés négligents de prendre bonne note de cet avis.

L'ADMINISTRATION.

LA PENTE

Beaucoup de personnes, qui ont suivi avec bienveillance nos efforts dans la voie de la réforme et du progrès, depuis le *Canada-Revue* jusqu'au *REVEIL*, tel qu'il paraît aujourd'hui, nous ont quelquefois reproché le *crescendo* ininterrompu de nos récriminations et le *rinforzando* constant de nos réclamations en matière d'anti-cléricalisme.

Nous avons toujours protesté contre ces objurgations bien intentionnées, mais qui ne sont pas fondées, et nous profitons d'un incident récent pour montrer tout ce qu'il y a d'imaginaire dans ces reproches.

L'emballement dont nous sommes accusé n'existe qu'en apparence, il n'existe pas en fait. C'est un simple effet d'optique.

Les récents sujets de plainte que nous exprimions ne sont ni plus graves ni moins choquants que ceux d'hier, mais, débarassés des voiles que nous avons levés suc-

cessivement, des simulacres et des paravents que nous avons enfoncés, des façades que nous avons abattues, ils paraissent plus grandioisement extravagants, plus sordidement autocratiques et despotiques et frappent plus sûrement l'esprit.

C'est au fond du vase qu'est la lie ; c'est au fond du ruisseau qu'est la boue.

Mais le vin n'en est pas moins impur, l'eau n'en est pas moins putride, parce qu'on ne voit ni la lie ni la boue.

Les microbes et les bactéries qu'on n'aperçoit qu'au microscope sont tout autant viciés que les détritiques que l'on recueille à la cuillère ou à la pelle.

Lorsqu'on veut faire un nettoyage complet, il faut un curage parfait.

Du moment où vous avez reconnu qu'il y avait infection, ce serait folie de ne pas aller jusqu'au bout, fallût-il se boucher le nez pour achever l'œuvre.

Les délicats qui n'écument que la surface ne sont pas des hommes de devoir, ne sont pas des hommes de conscience.

C'est la pente sur laquelle on est entraîné lorsqu'on veut accomplir une réforme, surtout dans un milieu fermé, dans un corps opaque comme la hiérarchie ecclésiastique canadienne.

L'arrêt est impossible.

Chaque branche gâtée qui est enlevée fait une ouverture dans le taillis et met au jour une autre branche plus gâtée, et plus on pénètre, plus on scrute, plus le mal apparaît : le mal qui était caché par des erreurs moindres, mais dont l'écartement laisse à nu la plaie réelle, la plaie infectieuse, celle qui est un danger pour la foi et pour la race.

La foi dans le clergé canadien ne se discute pas.

C'est *to be or not to be*. Être ou ne pas être.

Il faut avoir en lui une confiance absolue, irraisonnée, extatique, nullifiante, *perinde ac cadaver*.

Sinon, tout croûle.

Au moment où vous vous concédez à vous-même qu'un de nos prêtres canadiens, avec l'omnipotence, l'absorbant arbitraire, l'arrogance, le mépris du vulgaire, la haine du citoyen, l'amour du pouvoir, la servilité aux puissants, l'ambition et l'ignorance qui le distinguent, au moment où vous vous concédez à vous-même qu'un d'eux a pu se tromper, vous êtes pris dans la pente, et vous glissez jusqu'au bout.

La faute ou l'erreur de celui-ci vous fera sauter aux yeux le méfait de celui-là, l'ignominie d'un autre et le crime d'un quatrième.

Avant peu, vous toucherez à la lie et à la fange, et de dégoût vous ne pourrez plus avoir confiance, que dis-je, vous n'oserez plus traiter avec un seul de ces hommes.

En voulez-vous un exemple ? Était-il un homme plus profondément catholique, plus soumis à la hiérarchie, que l'hon. M. Tarte, qui se glorifiait du titre de journaliste ultramontain ?

Voyez où il en est aujourd'hui. Lui aussi est sur la pente. Pas à pas ses yeux s'ouvrent sur les bassesses, les passions, les haines, les ambitions de ces hommes-dieux qui ne vivent que pour les choses de ce monde.

Chaque pas qu'il a fait dans ce milieu ecclésiastique du Manitoba, qu'il défendit jadis avec ardeur, l'a lancé sur la pente.

L'évêque Langevin, qu'il souhaitait un jour de voir siéger en Chambre à ses côtés, il l'a toisé à sa juste valeur : petit, mesquin, rapace et intraitable.

Parti pour le Nord-Ouest avec des doutes encore, il revient parfaitement fixé,

sans aucune illusion, mort à toute confiance dans la loyauté ecclésiastique.

M. Tarte ne dira pas ce que nous disons, nous ; mais, au fond du cœur, il avouera que nous avons ouvert les yeux un peu plus vite que les autres, peut-être trop vite, mais sûrement pas à tort.

Après ce qu'il a vu, il ne peut plus avoir foi dans le clergé canadien.

Après ce qui lui est fait, il doit avouer que jamais ère de réforme ne fût plus nécessaire que celle dont nous demandons de toutes nos forces la venue.

La puissance cléricale dans notre province est atteinte d'un chancre vorace qui s'étend en larges taches noires sur la carte de Québec.

Tous les lieux touchés sont irrévocablement condamnés ; le mal ne peut que grandir, il ne guérira jamais.

Lentement ou brutalement, il se consumera lui-même, jusqu'à ce que la couche obscurcissante de bigoterie, d'asservissement, d'aquatt'pattissement, qui atrophiait et émasculait notre nation, disparaisse un jour pour permettre à tous de respirer librement à la sublime aurore de la LIBERTE.

PIERRE LEROUGE.

ANNALES CRIMINELLES CANADIENNES

AFFAIRE COSTAFROLAZ

Le deuxième numéro des *Annales Criminelles Canadiennes* vient de paraître. Il contient le récit complet, du meurtre, du procès et de l'exécution de Costafrolaz, qui avait assassiné à Lacolle, P. Q., le colporteur Methavon en 1878. La livraison contient 8 gravures dont quatre portraits et quatre vues du théâtre du crime. Le prix du numéro est de 10 centins. Demandez-le dans tous les dépôts de journaux et si votre marchand de journaux n'en n'a pas, adressez vous à la boîte 1096 à Montréal.

Déjà paru : l'*Affaire Quenneville*.

TESTAMENT "FIN-DE-SIÈCLE"

Chercheur a trouvé la semaine dernière, la copie d'un testament "fin-de-siècle", que nous publions sans aucun commentaire, pour ne pas déflorer cette pièce.

Devant M^{re} Moïse Garand et M^{re} Charles Alphonse Léveillé, notaire pour la Province de Québec, soussignés, résidant en la Cité de Montréal, comme Notaires y pratiquant.

A comparu

Louis Chéri Lefebvre, Ecuier Cultivateur de la paroisse de St. Rémi :

Lequel, dans la vue de la mort, a, par les présentes, fait et dicté aux dits notaires son testament et ses ordonnances de dernières volontés, ainsi qu'il suit :

Je recommande mon âme à Dieu, le suppliant dans son infinie miséricorde de me pardonner mes péchés et de me recevoir au nombre de ses élus.

Quant aux frais de mon enterrement et messes pour le repos de mon âme, il y sera ci-après pourvu.

Je donne et lègue,

A Caroline Esuhart, mon épouse, 1^o La somme de trois mille piastres, pour par elle en faire et disposer comme bon lui semblera.

Mais pour toucher cette somme, elle devra renoncer à la rente viagère que je lui ai constituée par mon contrat de mariage passé le cinq juillet, mil huit cent soixante-dix, devant M. C. Bédard-notaire à St. Rémi, et enregistré au bureau d'en8 registrement du comté de Napierville, le 28 juillet 1870, sous le No 921.

Elle devra aussi renoncer à tous autres droits et conventions matrimoniales, résultant à son profit de ce contrat de mariage ;

2^o Les meubles meublant et ornant le domicile que j'occuperai lors de mon décès, ainsi que tous autres objets de ménage ;

3^o Une rente annuelle et viagère de cinq cents piastres, payable trimestriellement, dont le premier terme sera exigible trois mois après mon décès ; mais sur la rente de la première année, il sera retenu la somme de cent piastres, pour mon service lors de mon enterrement et mon service à l'expiration de l'an de mon décès, ce qui, la première année, réduira la dite rente à la somme de quatre cents piastres.

Ces legs sont faits à la charge par ma dite épouse de pourvoir, à ses frais, aux frais de mes

anérailles suivant mon état.

Je donne et lègue à l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de St. Rémi, la somme de dix mille piastres, pour par elle en faire et disposer comme bon lui semblera, et à la charge de payer :

1o A ma dite épouse la rente viagère que je lui ai léguée ci-dessus, savoir : de quatre cents piastres pendant la première année et de cinq cents piastres durant chaque année suivante, jusqu'à son décès.

2o. Quatre cents grand-messes, cent par année chantées à l'Eglise de St. Rémi, aux jours fixés par M. le Curé.

3o A M. le Curé de la paroisse de St. Rémi, alors en office, après l'acquiescement ou le paiement des dites grand-messes, quatre ans après mon décès, une somme annuelle de quatre-vingt piastres, à perpétuité, pour être par lui distribuée aux pauvres de la paroisse de St. Rémi, selon qu'il en jugera la distribution.

4o Le coût d'un service de seconde classe, par année, à perpétuité, après le décès de ma dite épouse, dans la première semaine de novembre, pour le repos de mon âme et de l'âme de ma dite épouse, toujours à St. Rémi.

Si la dite Œuvre et Fabrique de la paroisse de St. Rémi n'acceptait pas ce legs avec ses charges, M. le Curé d'alors de cette paroisse est autorisé à l'offrir et transporter à une communauté religieuse de son choix, et aux conditions de ce legs, les services ou messes devant être chantés à St. Rémi, comme il est dit ci-dessus.

Je donne et lègue la somme de deux mille piastres aux communautés religieuses de St. Rémi, savoir : le Collège et le Couvent, auxquelles communautés M. le Curé de la paroisse en fera la distribution dans la proportion qu'il jugera convenable.

Je donne et lègue à ma fidèle servante, Mathilde Bessette, la somme de deux cents piastres.

Quant au reste de mes biens, je le donne et lègue à mes neveux et nièces ci-après nommés, pour être partagé également entre eux, par têtes, savoir : Albert Alarie et Marie Eliza Gareau, les enfants de feu ma sœur, Césarie Lefebvre, nés de son mariage avec M. Alarie Gareau, et Alarie Séverin, Domina, Alexandre, Hercule fils d'Hercule, comme représentant son père, Cidonie, Cordélia et Joséphine Lefebvre, les enfants de feu mon frère, Narcisse Lefebvre.

Ma dite épouse pourra résider dans la maison que j'occuperai lors de mon décès durant les trois mois qui le suivront, et durant ce temps, le salaire de ses employés ordinaires sera payé par ma succession, c'est-à-dire par les biens du legs

universel.

Si ma dite épouse me précède, la rente de quatre cents piastres pour la première année et de cinq cents piastres pour les années suivantes, que j'ai chargé la dite Œuvre et Fabrique de lui payer, en lui faisant le dit legs de dix mille piastres, sera payée à mes dits légataires universels durant dix ans et pas plus, à compter de mon décès.

Et si ma dite épouse décède dans les dix ans de mon décès, la même rente sera payée à mes dits légataires par la dite Œuvre et Fabrique durant le reste du temps pour atteindre les dites dix années révolues

Si le dit legs de dix mille piastres passe à une communauté religieuse par renonciation de la dite Œuvre et Fabrique, la dite communauté religieuse sera pareillement tenue à la continuation de la dite rente, comme sus-dit, tant au profit de ma dite épouse qu'au profit de mes dits légataires universels.

Toujours dans les proportions sus-dites quant à ces derniers.

Si aucun de mes dits légataires universels me précède, sa part passera à ses descendants légitimes par représentation. Et dans le cas où il ne laisserait pas de descendants, sa part accroîtra à ses co-légataires, dans la proportion sus-dite par têtes.

Pour exécuter mon présent testament, je nomme M. Paschal Patenaude et M. Joseph Martin, tous deux cultivateurs, de la dite paroisse de St. Rémi, entre les mains desquels je me dessaisis de tous mes biens suivant la loi.

Cette charge durera au-delà de l'an et jour, et jusqu'à l'entière exécution de mon présent testament.

Ils ne seront point tenus de faire faire l'inventaire de mes biens, mais ils pourront le faire faire s'ils le jugent à propos. Dans ce cas, ils le feront faire seuls, sans le concours ou la présence de mes légataires tant universels que particuliers, ne devant même pas les y appeler.

Ils vendront mes dits biens, tant meubles qu'immeubles, de gré à gré, ou autrement, à telles personnes, à tels prix et à telles conditions qu'ils jugeront à propos : pour payer mes legs et faire le partage en argent à mes légataires tant particuliers qu'universels, dans le plus court délai possible, mais suivant qu'ils le jugeront à propos.

Ils n'auront aucun compte à rendre à mes légataires, ni à qui que ce soit, de la gestion, administration et disposition de mes biens, le tout devant être fait comme ils l'entendront.

Et si quelqu'un de mes légataires les troublait

où les assignait en justice, je veux, entends et ordonne que son legs devienne caduc, nul et sans effets à son égard, et qu'il passe à ses co-légataires par accroissement.

J'alloue à mes exécuteurs testamentaires pour leurs temps et troubles, chacun une somme de cinquante piastres, et si je décède durant les travaux de la terre, pour l'ensemencement où après je leur alloue à chacun une autre somme de cinquante piastres pour voir et veiller à ces travaux jusqu'après la récolte, à prendre sur le dit legs universel.

Le présent testament a été ainsi fait et dicté aux dits notaires par le testateur, et il a déclaré le bien entendre et comprendre, et y persister comme contenant l'expression de ses dernières volontés, révoquant tous testaments et codicilles qu'il aurait pu faire antérieurement au présent.

Dont acte: Fait et passé à Montréal, sous numéro vingt-trois mille trois cent vingt-quatre du répertoire du dit M. Garand.

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le dix-huitième jour d'Octobre.

Et après lecture faite des présentes au testateur, par le dit M. Garand, en la présence actuelle du dit M. Leveillé, l'autre notaire, il a signé avec eux en leur présence son présent testament.

(Signé) L. C. LEFEBVRE,
C. A. LEVEILLÉ, N. P.
M. GARAND, N. P.

Vraie copie de la minute des présentes demeurée au greffe du notaire soussigné.

Comment voulez-vous, sachant que la plupart des testaments sont faits dans le même sens, que les familles Canadiennes ne soient pas pauvres, et que le clergé ne soit pas riche?

CHERCHEUR.

Les conditions d'abonnement au REVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile, [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

LES ECOLES DE CHICOUTIMI

ET DU

LAC ST. JEAN

MAITRESSES D'ECOLLES A \$40 PAR ANNEE

L'EDUCATION MEPRISEE

PAS DE DISCIPLINE, PAS DE PROPRETE

ROBERVAL, 8 Nov. En quittant le comté de Montmorency, je traversai celui de Charlevoix par des chemins de montagnes impassables. Il paraît que le paysage est splendide, mais au milieu de la pluie qui régnait, je n'apercevais que la boue où pataugeaient les chevaux et les rocs sur lesquels cahotait ma voiture.

La première paroisse que l'on rencontre en arrivant dans le comté, est celle de la Baie St. Paul, c'est aussi la plus importante. La population est de quatre mille âmes et le village contient deux écoles comparativement bonnes. Des professeurs enseignent à l'académie des garçons et des sœurs instruisent les petites filles. On m'a dit que les villages des Eboulements et de Murray Bay avaient aussi de bonnes écoles.

Mais là, je le regrette, doivent s'arrêter mes compliments. La paroisse même de la Baie St. Paul compte 17 écoles, qui sont de misérables hangars où une poignée d'enfants se préparent pour la première communion et attrappent au hasard quelques notions de l'alphabet.

Si l'on suit le chemin qui mène à Chicoutimi, on arrive à la paroisse de St. Urbain qui compte sept écoles. Quelques enfants seulement suivent ces écoles, ce qui n'est pas extraordinaire si l'on songe que l'entretien des écoles et le salaire des maîtresses s'élèvent entre \$100 et \$125 par année. On voit ce que ce peut-être.

Ces quelques notes donnent une idée de l'état de choses qui règne dans Charlevoix, dont la population totale est de 20,000 habitants, et la population scolaire de pas moins de 4,900.

J'ai rencontré des jeunes filles qui enseignent pour \$40 et \$80 est considéré comme un fort salaire. D'après M. Tremblay, inspecteur d'écoles de la Baie St. Paul, la moyenne des salaires des maîtresses d'écoles est de \$69 par année. Il est bon d'ajouter que la moitié des maîtresses d'écoles de ce comté ne possèdent pas de diplôme d'instruction élémentaire. Quelques-unes sont mariées et font la classe dans une chambre voisine tout en vaquant aux soins de leur ménage.

A la Baie St. Paul on donne de \$200 à \$250 aux instituteurs, bien qu'il y en ait un dans une école élémentaire, qui ne reçoit que \$100 et qui est porteur d'un diplôme.

J'ai assisté à la mise aux enchères d'un contrat de chauffage pour une école, les enchères se faisant en descendant. Un fermier s'est engagé à fournir tout le bois nécessaire pendant un an à la porte de l'école pour \$10. C'est bon marché, évidemment.

On m'assure qu'en été les maîtresses d'écoles, pour pouvoir s'habiller, sont obligées de s'engager comme servantes. Dans ces conditions, toutes ne cherchent qu'une chance de se marier et l'on voit quelquefois les écoles fermées pendant plusieurs jours, tandis que la maîtresse rend visite à ses amis.

Les écoles que j'ai vues étaient loin d'être des modèles de propreté ; quant à la lumière et à la ventilation, il n'en est pas question. Les fenêtres sont petites et toujours fermées pour que les salles se chauffent plus facilement.

La discipline, surtout dans les écoles conduites par des jeunes filles, fait grandement défaut. On m'a raconté que dans une école, les petits garçons fumaient la pipe et taquinaient tellement la maîtresse sur ses amourettes qu'il a fallu la changer.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les parents ne fassent pas grands efforts pour envoyer leurs enfants à l'école, et l'on peut dire qu'il n'y a pas un enfant qui suive régulièrement l'école.

Dans les comtés de Chicoutimi et du Lac St. Jean, les Sœurs ont des écoles relativement bonnes, à Hébertville, Chicoutimi et Roberval, et le Séminaire de Chicoutimi donne une bonne éducation aux garçons qui peuvent y entrer.

Cette institution a été créée pour empêcher les catholiques d'envoyer leurs enfants à une école protestante dirigée par le Rév. M. Muir et qui ne compte maintenant qu'une poignée d'élèves. La concurrence a fait grand bien et l'on fait ici plus attention à l'anglais et aux cours commerciaux que dans les autres séminaires. On a même envoyé des professeurs étudier à Toronto.

Mais ici, comme dans Charlevoix, les paroisses sont terriblement négligées si les villes sont assez bien fournies. Il serait oiseux de tenter la description d'écoles qui sont toutes semblables. Les maîtresses sont un peu meilleures peut-être, mais le nombre de celles qui n'ont pas de diplômes est aussi grand. Ici encore, la moitié à peine des enfants d'âge à aller à l'école suivent les classes régulièrement.

Et pourtant ce district passe pour faire des progrès. Il a son système de téléphone ; Chicoutimi est fière de ses pouvoirs hydrauliques et de sa lumière électrique, bientôt on va construire un tramway électrique, des fermiers se sont constitués en associations beurrières et fromageries, on voit partout des ponts en fer, les terres sont bonnes, les maisons sont confortables. Dire que l'on ne peut pas juger les écoles de la province par ce que l'on voit ici, c'est dire qu'il faut rayer la moitié de la province, car une moitié n'est pas mieux fournie.

Les représentants de ces deux comtés et les hommes instruits que j'y ai rencontrés admettent qu'il faut des réformes et sont d'avis généralement que deux choses sont nécessaires. Que les instituteurs doivent être mieux payés et que pour y arriver, il faudrait au besoin limiter le nombre des écoles.

" Nous avons trop d'écoles, dit M. Girard, le député du Lac St. Jean, peut-être pas pour les besoins de notre population, mais certainement, pour nos moyens.

" Nous avons 96 écoles dans Charlevoix, 67 dans Chicoutimi et 77 dans le Lac St. Jean. C'est-à-dire une école environ par 30 ou 35 élèves suivant les classes. Dans certaines établissements, il y a une maîtresse pour une douzaine d'enfants. Il est clair que nous ne pouvons pas payer cher les maîtresses ni exiger de sérieuses capacités.

“ Les enfants apprennent à toute vitesse et oublient aussi vite. Au bout de quelques années, l'argent dépensé à les instruire est perdu. Avec une bonne école, on pourrait former en quelques années des jeunes hommes et femmes instruits qui apprécieraient eux mêmes l'avantage de l'instruction, qui sauraient appliquer les procédés modernes à l'agriculture et à l'industrie, qui seraient pour leur entourage une leçon vivante, qui façonneraient l'opinion de façon à créer en peu de temps une vraie aristocratie intellectuelle ”.

M. Girard est fermier et connaît bien le district, il doit avoir raison.

“ Faites ce que vous pouvez, mais faites bien ce que vous faites ”, c'est une bonne devise en matière d'éducation.

Il ne faut pas oublier non plus, que c'est le maître qui fait l'école, bonne ou mauvaise. Comme je l'ai dit plus haut, les femmes ou jeunes filles qui acceptent les maigres salaires offerts ne peuvent posséder ni les connaissances ni l'expérience nécessaire pour façonner de jeunes garçons à la vie pratique. Elle ne considèrent pas l'enseignement comme une profession à laquelle elles peuvent se vouer dans l'espoir d'une récompense future; c'est simplement un gagne-pain. Ce qui les préoccupe le moins c'est d'être utiles.

Si l'on veut avoir de bons professeurs, il faut leur faire une position désirable; il faut les entourer de la considération publique, pour les protéger contre la concurrence de toute une catégorie de personnes qui discréditent la profession et la cause de l'éducation en même temps.

Bien des gens intelligents croient qu'il vaudrait mieux n'avoir pas d'écoles du tout, que de les confier à des gens qui peuvent rendre l'instruction impopulaire. Quelle idée l'habitant ignorant, mais malin, peut-il concevoir des avantages de l'éducation, quand il voit ceux qui disposent de ses trésors, réduits à un état voisin de la famine. Le fermier qui a réussi à faire son chemin dans le monde sans éducation, se considère d'une espèce rudement supérieure. Comment peut-il songer à faire des dépenses et à consacrer beaucoup de temps pour ses fils, afin de les voir devenir des membres aussi abandon-

nés de la société que l'est le maître d'école? Que répondra-t-il, lorsque vous lui direz de consacrer de l'argent pour obtenir ce résultat qu'il considère pire qu'inutile? Il vaudrait bien mieux que l'habitant ne vît jamais de maître ni de maîtresse d'école, que de lui donner une conception pareille des bienfaits qui résultent de l'éducation.

Le Surintendant de l'Instruction Publique a depuis longtemps recommandé que l'on fixe un minimum de salaire pour les instituteurs. La parcimonie des bureaux de commissaires d'écoles rend cette mesure absolument nécessaire.

T. ST. PIERRE

LE PROFESSEUR MYSTIFIÉ

CINQ PIASTRES A UN HUISSIER

MAME TAXIL

UN QUEBECQUOIS EMBÊTE

La mésaventure de Tardivel avec la Diana est tellement grotesque, tellement cocasse, qu'il faut bien que tout le monde en rie.

Se figure-t-on rien de plus abracadabrant que l'histoire de ce brave québecquois, arrivé à Paris tout farci des livres de Léo Taxil et du Docteur Bataille, qui va à Trente en compagnie d'un autre québecquois, débiter les histoires de brigands apprises par cœur et qui à son retour apprend, de la bouche même de ceux qu'il avait divinisés et apothéosés que tout ce qu'il a puisé dans leurs livres est de la pure blague, qu'il n'y a pas de Diana, qu'il n'y a pas de triangle, qu'il n'y a pas de Gibraltar, qu'il n'y a pas de Charleston, qu'il n'y a pas de Pike.

Qu'il n'y a qu'un jobard. Et que ce jobard se nomme J. P. Tardivel.

Un autre homme que notre professeur aurait

été démonté par cette avalanche de fumisteries.

Mais ce serait mal connaître notre castor.

Quand on a pu boire jusqu'à la dernière goutte, le calice que la population sagement catholique a versé aux *p'tits minteaux* de Québec, on peut tout affronter.

Et puis, il faut bien qu'il tienne tête, et c'est pourquoi nous ne lui en voulons pas, nous l'admirons au contraire.

Comment voulez-vous que cet homme-la avoue ?

Il est placé dans un dilemme. Sur la foi de ses dénonciations, de ses fanfaronnades, de ses prétentions d'homme renseigné ; sur les promesses de divulgations renversantes et de recherches stupéfiantes ; en se disant capable de prouver que les libéraux canadiens étaient des adeptes du luciférisme, il est parvenu à soutirer au clergé canadien une somme considérable pour un joli voyage d'agrément.

Peut-il dire aujourd'hui que rien de ce qu'il affirmait n'existe, que le livre du Dr. Bataille est une blague, que Diana Vaughan est une création de maîtres escrocs, et que Léo Taxil est un mystificateur de profession, dont on ne peut pas prononcer le nom dans une réunion décente ?

Certes non, il ne le peut pas.

S'il affirme qu'il ne le sait pas, il passe pour un imbécile.

S'il avoue le savoir, il passe pour un tireur de carotte.

Il faut à tout prix qu'il maintienne *mordicus* que tout ce qui a été dit est vrai.

Il le fait aussi avec une énergie digne d'un meilleur sort.

Diana Vaughan lui tient surtout au cœur. Il s'était fait une image de la grande prêtresse qu'il chérissait. Elle était sainte à ses yeux. Il nous insultait quand nous appelions son idole *la Vaughan* ; pour un peu il nous eut envoyé un cartel pour défendre sa belle, et c'est les larmes aux yeux qu'il nous reprocha de l'avoir appelée *petite rosse*.

Pendant son séjour à Paris, il chercha partout son idéal, comme les veuves éplorées courent chez le *medium* retrouver les traits du cher défunt ; comme l'amante aspire à se repaître des

traits de l'être aimé comme une gazelle court après la source limpide de l'oasis.

Un jour un mauvais farceur dit à Tardivel que Diana était à l'Hôtel Mirabeau.

Qu'eussiez-vous fait à la place de Tardivel ?

Vous auriez couru dans les bras de l'ange de vos rêves.

Mais vous connaissez mal la chasteté d'âme d'un castor.

Il a préféré envoyer un huissier en avant ; se contentant de suivre l'homme de loi.

Et le dit maître Sauvaistre a constaté que la chaste Diana n'était pas là.

Ce qui a coûté à Tardivel : vingt et un francs 20 centimes.

Quatre piastres et vingt-quatre centins de bel argent ecclésiastique.

Ce que l'huissier a dû se payer une bonne bouteille de vin à la santé du professeur !

Il aurait fallu voir cela.

Tardivel ayant *raté* la Vaughan s'est rabattu sur la Taxil.

Il est allé rendre visite à cette chère madame Taxil.

L'entrevue a été des plus courtoises ; voici un extrait à peu près sténographique :

Mme Taxil. — Ah, c'est vous. M. Tardivel.

Tardivel (à part). — Tiens, elle me connaît, c'est comme le pape.

Mme T. — Vous arrivez de Québec, sans doute ?

Tardivel. — Comme vous voyez, ma chère dame.

Mme. T. — Et vous voudriez voir la petite Diana ?

Tardivel. — Ça me ferait bien plaisir. C'est pas pour moi, vous savez, c'est pour les Canayens de là-bas.

Mme T. — Bien dommage, mon cher monsieur, elle est justement partie sur le manche à balai pour Charleston. Vous l'avez pas rencontrée en route en venant du Canada.

Tardivel. — P'tet' bien ; mais je ne la connais pas.

Mme T. — Comment, vous ne la connaissez pas. Mais elle me disait l'autre jour : j'aimerais pourtant bien à voir M. Tardivel. Je croyais qu'elle vous connaissait,

Tardivel. — Non, mais, c'est que . . .

CONTES CAUCHOIS

LE DAMNE

Mme T.—Eh bien, quoi ?

Tardivel.—Vous ne le direz pas, hein, surtout à Québec ?

Mme T.—Non, quoi ?

Tardivel (bas).—Je lui ai écrit.

Mme T.—C'est donc ça, qu'elle me parlait de vous. Eh bien, je lui dirai que je vous ai vu.

Tardivel.—Ah, ça me fait du bien ce que vous me dites là, ma bonne dame. Comme ça, elle existe bien réellement, hein, Diana ? C'est bien elle qui a écrit ? C'est bien elle qui était à l'Hôtel Mirabeau ? C'est bien elle qu'a vu le Diable ? C'est bien elle qui est la Papesse noire ? C'est bien elle qui punira Fréchette d'avoir blagué les diables de Bataille ? C'est bien elle qui dénoncera les francs-maçons canayens ? Vrai, madame, vous me procurez là un rude soulagement.

Mme Taxil.—Mais puisqu'on vous le dit, gros méfiant, allez-vous ne pas croire la maman Taxil ? Fi, que ce serait vilain, ça !

Là-dessus, Tardivel est parti tout guilleret ; s'il s'était retourné un peu, il eût aperçu toute la maison Taxil dansant une sarabande, Monsieur et Madame Léo faisant vis-à-vis, tandis que le Dr. Hacks, dit Bataille, exécutait un cavalier seul à la gloire de Lucifer.

Après quelques minutes de cet exercice violent, Madame Léo s'est arrêtée net sur ces mots :

—Dis donc, Bataille, crois-tu qu'on l'a assez empli le Québécois. Verse moi la traite là-dessus.

—Certainement, chaste Diana.

Pour copie conforme,
LUCIFER.

RECISION MATHÉMATIQUE

Le BAUME RHUMAL doit ses vertus curatives, à l'emploi judicieux des meilleurs produits de la science moderne combinés d'une manière rationnelle et dosés avec une précision mathématique. Le preuve de sa valeur est sa demande croissante ; il guérit tous ceux qui en font usage — c'est-à-dire tous ceux qui toussent. 25c partout.

Nous attirons l'attention de nos abonnés sur l'avis qui paraît en dernière page, nous avons l'intention de faire rentrer, dans le cours de décembre tous les arrérages qui nous sont dûs.

Un enfant qui avait ôté ses sabots pour courir plus vite, entra dans l'église au moment où l'abbé Breutôt se tournait vers les bancs vides et prononçait l'*Oremus, fratres*.

—Monsieur le curé, pressez-vous... Mait'e Redouté, c'est lui d'la Frileuse, il est en train d'finir...

L'enfant avait quelque autre commission dans le village. Il sortit sans attendre une réponse, et l'abbé Breutôt hâta la fin de sa messe, dépouilla les ornements, se chargea, à tout hasard, de la sainte Communion.

Par cette matinée d'octobre, le froid était vif. Incolores, à de grandes distances, des valets poussaient dans les labours les dernières charries. L'agonie du maître, qui trente ans avait été tenancier de ces terres, n'arrêtait pas plus le travail des hommes que la marche des saisons. Le curé passa devant des vaches à l'herbe auprès d'un vol de corbeaux, qui s'enleva pour aller se reposer un peu plus loin, hors d'une portée de fusil. Tout, la campagne, le ciel, les hommes et les bêtes, était indifférent.

—Ce que c'est que de nous, pensait l'abbé Breutôt... Maitre Redouté croyait tenir plus de place sur la terre.

Après la chèneë près de la barrière, le prêtre aperçut un homme qui l'attendait. A portée de la voix, il cria :

—J'arrive-t-y à temps, monsieur Fulgence... J'ai fait diligence, comme vous voyez.

L'ainé des fils répondit :

—Vôs arrivez à temps.

—Ca ne va donc pas ?

—Non, ça ne va pas...

—Le cœur ?

—Et pis la tête qui déménage... Faudra pas prendre garde à tout ce qu'il vô dira, monsieur le cu'... C'est son mal qui parle...

—Nous sommes faits pour tout entendre, dit le prêtre, sans jamais nous fâcher.

Et Fulgence fit une grimace, comme si cette parole ne répondait pas à ses préoccupations.

La chambre du maître était au rez-de-chaussée, ouvrant sur la cuisine. Quatre chaises de paille la meublaient. Il y avait à la fenêtre grillée des rideaux blancs relevés d'une bande rouge. Le lit d'acajou était entouré de cotonnade toute pareille sur les trois matelas qui l'exhaussaient. Le mourant était étendu sous un édredon d'Andrinople qui touchait presque le plafond.

En habits de dimanche, la femme de Redouté et les deux fils cadets étaient assis sur les chaises de paille. Ils ne parlaient point, muets, sans larmes. Ils attendaient la fin de l'homme pour retourner à leurs travaux.

Le prêtre connaissait de longue date cette stupéur, où les paysans se murent devant le spectacle de la mort. Mais cette fois, derrière la froideur presque hostile qui l'accueillait, l'abbé flaira une exceptionnelle inquiétude. Ce n'était pas la crainte de voir le père mourir sans confession. Le silence de la chambre était plus lourd que l'ennui ou la stupidité. Il y planait une angoisse qui mettait de l'ombre sur les visages de la famille, jusque sur le front de l'agonisant.

Maître Redouté avait été, dans son temps, un de ces hommes que l'on craint et que l'on salue. Les valets ne se frottaient point à sa colère, le voisinage à ses procès. L'opinion qu'il aurait soutenue son droit contre Dieu courait le pays comme un proverbe. Maintenant, la gorgée de cidre qu'il voulait boire ne passant plus, il n'osait pas ordonner à ses fils de quitter la chambre de peur qu'on lui résistât.

L'abbé Breutôt sentit cette résignation et il l'estima de bon augure. Au chevet des pénitents, son expérience lui faisait une méthode de la belle humeur. Il tenait pour certain qu'une jovialité convenable est un véhicule favorable du sacrement

Donc, ayant salué la compagnie, il alla vers le lit :

Qui que c'est... que qui c'est!... Maître Redouté?... Vous êtes tout de bon alité? J'espérais dans moi qu'vous m'faisiez quérir pour manger gigot...

Lentement, l'homme tourna sa figure vers le

prêtre. Ce qui lui restait d'énergie s'était réfugié dans ses yeux. Ils ne sourirent point à cette bonhomie ni à l'évocation de ces bombances où, jadis, le fermier mettait sa gloriole de Normand, cosu et de bon vivant. Il en était à ce point où l'opinion d'autrui ne compte plus, et où l'on pèse la dernière parole que les lèvres livreront.

Il prononça :

—C'est pour confession...

Le prêtre eut un léger haut le rabbat qui signifiait :

—... Sûrement vous n'êtes pas en danger de mort.. Tout de même, je vous loue...

Ce n'était pas une approbation, mais un renseignement que l'agonisant réclamait.

Des lointains souvenirs du cathéchisme, sa mémoire normande avait retenu tout ce qui est légalité, procédure avec le ciel.

Il demanda :

—Faut réparer?

Le confesseur ouvrit les mains pour rendre témoignage à la logique d'une telle discipline.

Et l'agonisant reprit :

—C'est qu'y a du bien...

—Sans doute...

—... qui n'est pas bien venu.

Le silence se fit plus redoutable, et l'abbé, très ému, n'osait tourner la tête pour interroger les visages de cette paysanne et de ces fils qui ne bougeaient pas. Il se reconquit pourtant et déclara simplement :

—Faut rendre .

—Rendre... murmura l'homme comme un écho. Rendre...

Il y avait de la souffrance dans sa plainte, le reproche d'un malheureux venu au médecin pour demander le miracle et qui s'entendrait répondre: "Posez votre pioche, vivez d'un bon régime, voyagez dans le Midi." La raison de Redouté ne discutait pas que ce moyen de salut fût l'unique. Sa passion ne l'admettait point encore. Le prêtre vit ce débat et intervint.

—Voyons... qu'est-ce qui vous gêne?— Je vais au hasard .., l'héritage de votre frère?

Le menton de galoche s'enfonça plus profondément dans les draps :

—C'est ça .. et c'est tout... tout... qu'est mla venu.

Un bruit de chaises avertit le prêtre que les héritiers s'émouvaient.

—Mossieu l' curé ! si vôs le faites parler... malgré lui .. j'm'oppose ?

—C'est ton drèt, Fulgence...

—C'est l'not'e à tous trois...

Et la fermière haussa les épaules.

Le prêtre avait sur les lèvres :

—Vous n'avez pas honte !...

Mais les gaillards étant robustes, il craignit qu'on ne l'arrachât du mourant ; il se contenta de les heurter d'un regard.

Soit que le père fût indifférent à ces protestations ou qu'absorbé par sa pensée unique, il n'eût point entendu la menace de ses fils, il demanda encore :

—Et si j'répare point ?

L'abbé joignit los mains :

—J'serais obligé de vous refuser l'absolution, Maître Redouté... Vous paraîtriez devant Dieu avec un péché... un péché mortel... C'est l'enfer, vous savez bien... l'enfer !

Un rire insultant éclata sur les chaises :

—Ah ! ah !... l'enfer !

Le visage du père ne bougea point. Il sonnait.

Sa foi était celle de sa condition et de sa race, entre le oui et le non, le dédain et la peur. Il voyait la mort tantôt sous l'espèce d'un anéantissement noir, tantôt sous la menace d'un feu crépitant. Son respect du droit admettait la légitimité de la peine pour ceux qui se font prendre. Sa grossièreté, qui se fût trouvée quitte de la vie sans récompense, doutait d'un châiment.

Dans ce trouble, il rêva que ses forces le portaient encore. Sur la fin d'une journée de moisson, il faisait derrière les charriots le tour du maître. A travers les rideaux de son alcôve, il revit les plateaux où les blés d'août murmurent comme une mer tranquille—les prés où ses poulains d'élevage descendaient boire à la Lézarde — les vallonnements où les moutons vont chercher l'herbe parmi le silex—tout ce que son audace lui avait donné.

A ces fils grossiers qui montaient la garde au-

tour de l'agonie, peut-être au regret de n'avoir pas étouffé ses hésitations, il ne pensait pas. Sa volonté et son amour allaient par-dessus leurs têtes, vers les colzas et vers les trèfles, vers les sillons que les charrues retournent, vers la terre d'automne, vers cette Frileuse qu'il avait faite, et qui, après lui, devait demeurer la "Ferme Redouté".

Sur cette vision, l'enfer et le paradis pâlirent. L'amour réveillait son courage. Il n'avait plus la force de se relever, mais tout de même il dit sa volonté d'une voix distincte :

—... Arrivera c'qu'arrivera... J'rends rien !... Tirez les rideaux.

HUGUES LE ROUX.

Décidemment, c'est une manie, Tardivel continue a prouver que Diana Vaughan existe et il cite d'elle cette lettre :

" De tout cœur je vous remercie de votre lettre ; mais je ne puis accepter vos louanges ; je remplis simplement un devoir. Ce devoir, je l'accomplirai jusqu'au bout, avec toute la prudence nécessaire pour me préserver de la haine sectaire, dont les crimes ne peuvent être niés.

" En vérité, je préférerais la paix du cloître et l'oubli complet dans la seule prière ; mais j'obéis au désir qui m'a été exprimé en ces termes formels :

" — Continui, Signorina, continui a scrivere ed a smascherare l'iniqua setta. La Provinenza ha percio permesso qué ella per si lungo tempo vi appartenesse " (1) Lettre du 11 juillet 1896 de l'un des secrétaires particuliers de Sa Sainteté, reçue à la suite de l'envoi de mon volume sur Crispi au Vatican.)

(1) Continuez, Mademoiselle, continuez à écrire et à démasquer l'inique secte ! La Providence a permis, pour cela même, que vous lui ayez appartenu pendant si longtemps.

C'est donc une obsession !

Toujours le nègre !

Continuez, continuez !

TOUT LE MONDE LA CONNAIT

La prescription favorite pour le traitement du rhume de la grippe, de la toux et de la bronchite, tout le monde la connaît aujourd'hui, c'est le BAUME RHUMAL, le célèbre spécifique français, le remède souverain contre le saffron de la gorge et des poumons. 25c partout,

FEUILLETON

ROME

PAR

EMILE ZOLA

IX

—Dites donc, mon bon docteur, reprit celui-ci, il est inutile qu'on sache. C'est si ridicule, cette histoire... Personne n'a rien vu, paraît-il, excepté monsieur l'abbé à qui je demande le secret.... Et, n'est-ce pas ? qu'on n'aille pas surtout inquiéter le cardinal, ni même ma tante, enfin, aucun des amis de la maison.

Le docteur Giordano eut un de ses tranquilles sourires.

—Bien, bien ! c'est naturel, ne vous tourmentez pas. Pour tout le monde, vous êtes tombé dans l'escalier et vous vous êtes démis l'épaule.... Et, maintenant que vous voilà pansé, tâchez de dormir sans trop de fièvre, Je reviendrai demain matin.

Alors des jours de grand calme s'écoulèrent lentement, une vie nouvelle s'organisa pour Pierre. Il resta les premières journées sans même sortir du vieux palais ensommeillé, lisant, écrivant, n'ayant chaque après-midi, jusqu'au crépuscule, que la distraction d'aller s'asseoir dans la chambre de Dario, où il était certain de trouver Benedetta. Après quarante-huit heures d'une fièvre assez intense, la guérison avait pris son train accoutumé ; et les choses marchaient pour le mieux, l'histoire de l'épaule démise était acceptée par tout le monde, à ce point que le cardinal exigea de la stricte économie de donna Serafina qu'une seconde lanterne fût allumée sur le palier, pour qu'un tel accident ne se renouvelât plus. Dans cette paix monotone qui se refaisait, il n'y eut qu'une secousse dernière, une menace de trouble plutôt, à laquelle Pierre fut mêlé, un soir qu'il s'attardait près du convalescent.

Comme Benedetta s'était absentée quelques minutes, Victorine, qui avait monté un bouillon, se pencha en reprenant la tasse, pour dire très bas au prince :

— Monsieur, c'est une jeune fille, vous savez, la Pierina, qui vient tous les jours en pleurant demander de vos nouvelles... Je ne puis la renvoyer, elle rôde, et j'aime mieux vous prévenir.

Malgré lui, Pierre avait entendu ; et il eut une brusque certitude, il comprit tout d'un coup. Dario qui le regardait, vit bien ce qu'il pensait. Aussi, sans répondre à Victorine :

—Eh ! oui, l'abbé, c'est cette brute de Tito.. Je vous demande un peu ! est-ce assez bête ?

Mais, bien qu'il se défendit d'avoir rien fait, pour que le frère lui donnât l'avertissement de ne pas toucher à sa sœur, il souriait d'un air d'embarras, très ennuyé, un peu honteux même d'une pareille histoire, Et il fut évidemment soulagé, lorsque le prêtre promit

de voir la jeune fille, si elle revenait, et lui faire comprendre qu'elle devait rester chez elle.

—Une aventure stupide, stupide ! répétait le prince en exagérant sa colère, comme pour se railler lui-même. Vraiment, c'est d'un autre siècle.

Brusquement, il se tut. Benedetta rentrait. Elle revint s'asseoir près de son cher malade. Et la douce veillée continua, dans la vieille chambre assoupie, dans le vieux palais mort, d'où ne montait pas un souffle.

Pierre, quand il sortit de nouveau, ne se hasarda d'abord que dans le quartier, pour prendre l'air un instant. Cette rue Giulia l'intéressait, il savait son ancienne splendeur, au temps de Jules II, qui la rectifia et la rêva bordée de palais splendides. Pendant le carnaval, des courses y avaient lieu : on partait à pied ou à cheval du palais Farnèse, pour aller jusqu'à la place Saint-Pierre. Et il venait de lire que l'ambassadeur du roi de France, d'Estrée, marquis de Couré, qui habitait le palais Sachetti, y avait fêté magnifiquement, en 1630, la naissance du dauphin, en y donnant trois grandes courses, du pont Sisto à St-Jean des Florentins, avec un déploiement de luxe extraordinaire, la rue jonchée de fleurs, toutes les fenêtres pavoisées des plus riches tentures, Le second soir, une machine de feux d'artifice fut tirée sur le Tibre, représentant la nef Argo qui emportait Jason à la conquête de la Toison d'or. Une autre fois, la fontaine de Farnèse, le Mascherone, coula du vin. Combien ces temps étaient lointains et changés, et aujourd'hui quelle rue de solitude et de silence, dans la grandeur triste de son abandon, large et toute droite, ensoleillée ou ténébreuse, au milieu du quartier désert ! Dès neuf heures le plein soleil l'enflait, blanchissait le petit pavé de la chaussée, plate et sans trottoir ; tandis que, sur les deux côtés qui passaient alternativement de la vive lumière à l'ombre épaisse, les palais anciens, les lourdes et vieilles maisons dormaient, des portes antiques bardées de plaques et de clous, des fenêtres barrées par d'énormes grilles de fer, des étages entiers aux volets clos, comme cloués pour ne plus laisser entrer la clarté du jour. Quand les portes restaient ouvertes, on apercevait des voûtes profondes, des cours intérieures, humides et froides, tachées de verdure sombre, et que, pareils à des cloîtres des portiques entouraient. Puis, dans les dépendances, dans les constructions basses qui avaient fini par se grouper là, surtout du côté des ruelles dévalant au bord du Tibre, des petites industries silencieuses s'étaient installées, un boulanger, un tailleur, un relieur, des commerces obscurs, des fruiteries avec quatre tomates et quatre salades sur une planche, des débits de vins, qui affichaient les crus Frascati et Genzano, et où les buveurs semblaient morts. Vers le milieu de la rue, la prison qui s'y trouve actuellement, avec son abominable mur jaune, n'était point faite pour l'égayer. Toute une volée de fils télégraphiques suivait de bout en bout ce long couloir de tombe, aux rares passants, où s'émiettait la poussière du passé, de l'arcade du palais Farnèse à l'échappée lointaine, au delà du fleuve, sur les arbres de l'Hôpital du Saint-Esprit. Mais surtout, le soir, dès la nuit faite Pierre était saisi par la désolation, la sorte d'horreur que la rue pré-

naît. Pas une âme, l'anéantissement absolu. Pas une lumière aux fenêtres, rien que la double file de becs de gaz, très espacés, des lucurs affaiblies de veilles, mangées par les ténèbres. Les portes verrouillées, barricadées, d'où pas un bruit, pas un souffle ne sortait. Seulement, de loin en loin, un débit de vin éclairé, des vitres dépolies derrière lesquelles brûlait une lampe dans une immobilité complète, sans un éclat de voix, sans un rire. Et il n'y avait de vivantes que les deux sentinelles de la prison, l'une devant la porte l'autre au coin de la ruelle de droite, toutes les deux debout et figées, dans la rue morte.

D'ailleurs, le quartier entier le passionnait, cet ancien beau quartier tombé à l'oubli, si écarté de la vie moderne, n'exhalant désormais qu'une odeur de renfermé, la fade et discrète odeur ecclésiastique. Du côté de Saint-Jean des Florentins, à l'endroit où le nouveau cours Victor-Emmanuel est venu tout éventrer, l'opposition était violente, entre les hautes maisons à cinq étages, sculptées, éclatantes, à peines finies, et les noires demeures, affaissées et borgnes, des ruelles voisines. Le soir, des globes électriques étincelaient, d'une blancheur éblouissante ; tandis que les quelques becs de la rue Giulia et des autres rues n'étaient plus que des lampions fumeux. C'étaient d'anciennes voies célèbres, la rue des Banchi Vecchi, la rue du Pellegrino, la rue de Monserrato, puis une infinité de traverses qui les coupaient, qui les reliaient, allant toutes vers le Tibre, si étroites, que les voitures y passaient difficilement. Et chacune avait son église, une multitude d'églises presque semblables, très décorées, très dorées et peintes, ouvertes seulement aux heures des offices, pleines alors de soleil et d'encens. Rue Giulia, outre Saint-Jean des Florentins, outre San Biagio della Pagnola, outre Sant' Eligio degli Orifici, se trouvait dans le bas, derrière le palais Farnèse, l'église des Morts, où il aimait entrer pour y rêver à cette sauvage Rome, aux pénitents qui desservaient cette église et dont la mission était d'aller ramasser, dans la Campagne, les cadavres abandonnés qu'on leur signalait. Un soir, il assista au service de deux corps inconnus, depuis quinze jours sans sépulture, qu'on avait découverts dans un champ, à droite de la voie Appienne.

Mais sa promenade préférée devint bientôt le nouveau quai du Tibre, devant l'autre façade du palais Bocanera. Il n'avait qu'à descendre le vicolo, l'étroite ruelle, et il débouchait dans un lieu de solitude, où les choses l'emplissaient d'innies pensées. Le quai n'était pas achevé, les travaux semblaient même abandonnés complètement, c'était tout un chantier immense, encombré de gravats, de pierres de taille, coupé de palissades à demi rompues et de baraques à outils dont les toits s'effondraient. Sans cesse le lit du fleuve s'est exhaussé, tandis que les fouilles continuelles ont abaissé le sol de la ville, aux deux bords. Aussi était-ce pour la mettre à l'abri des inondations qu'on venait d'emprisonner les eaux dans ces gigantesques murs de forteresses. Et il avait fallu surélever les anciennes berges à un tel point, que, sous l'abri de son portique, la terrasse du petit jardin des Bocanera, avec son double escalier où l'on amarrait autrefois les bateaux de plaisance, se trouvait en contre-bas, menacée d'être ensevelie et de disparaître, quand on achèverait les

travaux de voirie. Rien encore n'était nivelé, les terres rapportées restaient là telles que les tombereaux les déchargeaient, il n'y avait partout que des fondrières, des éboulements, au milieu des matériaux laissés à l'abandon. Seuls, des enfants misérables venaient jouer parmi ces décombres où le palais s'enfonçait, des ouvriers sans travail dormaient lourdement au soleil, des femmes étendaient leur propre lessive sur les tas de cailloux. Et, cependant, c'était pour Pierre un asile heureux, de paix certaine, inépuisable en songeries, lorsqu'il s'y oubliait pendant des heures, à regarder le fleuve, les quais, et la ville, en face, aux deux bouts.

Dès huit heures, le soleil dorait la vaste trouée de sa lumière blonde. Quand il regardait là-bas, vers la gauche, il apercevait les toits lointains du Transtévère, qui se découpaient, d'un gris bleu noyé de brume sur le ciel éclatant. Vers la droite, le fleuve faisait un coude au-delà de l'abside ronde de Saint-Jean des Florentins, les peupliers de l'Hôpital du Saint-Esprit drapaient sur l'autre rive leur verdoyant rideau, laissant voir, à l'horizon, le profil clair du Château Saint-Ange. Mais, surtout, il ne pouvait détacher les yeux de la berge d'en face, car un morceau de la très vieille Rome y était demeuré intact. Du pont Sisto au pont Saint-Ange, en effet, se trouvait, sur la rive droite, la partie des quais laissée en suspens, dont la construction devait achever, plus tard, de murer le fleuve entre les deux colossales murailles de forteresse, haute et blanches. Et c'était en vérité une surprise et un charme que cette extraordinaire évocation des anciens âges, cette berge chargée de tout un lambeau de la vieille ville des papes. Sur la rue de la Lungara, les façades uniformes avaient dû être rebadigeonnées mais, ici, les derrières des maisons, qui descendaient jusque dans l'eau, restaient lézardés, roussis, ébloués de rouille, patinés par les étés brûlants, comme d'antiques bronzes. Et quel amas, quel entassement incroyable ! En bas, des voûtes noires où le fleuve entraînait des pilotes soutenant des murs, des pans de constructions romaines plongeant à pic ; puis, des escaliers ruinés, disloqués, verdis, qui montaient de la grève des terrasses qui se superposaient, des étages qui alignaient ses petites fenêtres irrégulières, percés au hasard, des maisons qui se dressaient par-dessus d'autres maisons ; et cela pêle-mêle, avec une extravagante fantaisie de balcons, de galeries de bois, de ponts jetés au travers des cours, de bouquets d'arbres qu'on aurait dits poussés sur les toits, de mansardes ajoutées plantés au milieu des tuiles roses. Un égout, en face, tombait d'une gorge de pierre, usée et souillée, à gros bruit. Partout où la berge apparaissait, dans le retrait des maisons, elle était couverte d'une végétation folle des herbes, des arbustes, des manteaux de lierre traînant à plis royaux.

(A suivre)

UN FAIT RECONNU

C'est un fait reconnu, le BAUME RHUMAL est le seul remède offrant aux malades atteints de rhume, toux, grippe et bronchite, toutes les garanties. Soulagement immédiat. Guérison rapide. Seulement 25c partout.

Coiffure de dame, avant le bal ;

— Madame désire-t-elle un peu de brillantine sur les cheveux ?

— Non, merci... ça tache les redingotes !

Un bohème passe sur le boulevard, ayant au bras une jeune personne.

— Peut-être, fait-il en lorgnant la terrasse d'un grand café, vous ferait-il plaisir de boire un bock ?

— Pour sûr,

— Alors je regrette bien de ne pouvoir vous l'offrir.

Calino est en visite chez une dame.

— Vous avez un bien joli mouchoir de baptiste, lui dit-elle. Mais pour quoi ne l'avez-vous pas fait marquer ?

Et Calino, en souriant, finement :

— A quoi bon, chère madame, je m'appelle Baptiste.

Sur le boulevard :

— Connaissez-vous le docteur X.... ?

— Il vient de passer près de nous et vous ne l'avez pas salué

— Parfaitement ; il a bien mauvaise mine !

— Ne m'en parlez pas, je le prends toujours pour un de ses malades.

Entre poètes de la nouvelle école.

— Très joli, ton sonnet blanc, mais tu fais rimer *lac* avec le

mot cristi ! ce qui est un peu trivial et pus tout à fait assez euphémivue.

— Pardon, c'est une rime symbolique ou simplement suggérée, si tu v-ux.

— Comprend pas.

— Puisque lac-ryma cristi.

L'abbé de Voisenon, membre de l'Académie Française, conserva son humeur gaie jusqu'au dernier jour de sa vie. Quelque temps avant sa mort, il se fit apporter son cercueil dans sa chambre pour voir s'il était de la dimension de son corps.

— Voilà-donc, di-il ma dernière redingote !

Puis, se tournant vers un de ses laquais, dont il avait eu quelquefois à se plaindre, il ajouta :

— J'espère qu'il ne te prendra pas envie de me la voler celle-là.

On parle de la fin du monde.

A table, Bébé s'inquiète de l'affaire.

— Alors, tite mère, c'est aujourd'hui que le monde finit ?

— Oui ! mon mignon !

— Oh ! alors, demain matin, en me réveillant, je verrai bien si je suis mort.

Le rhume est guéri par le
BAUME RHUMAL

le plus actif des médicaments pectoraux. Il se vend dans toutes les pharmacies et épiceries pour la modique somme de 25c la bouteille.

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1.00 prize offer and list of two hundred inventions wanted.

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

“La Vie du Corps.”

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes?

La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance:

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit: “Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine.”

Lo Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit: “Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction.”

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Éczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c.; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. “Elle les surpasse du tout au tout,” dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, “par la quantité des ventes.”

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Prix, \$1: six flacons, \$5. Valant \$5 le flacon.



TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.
MARC SAUVALLÉ, Journaliste,

occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts, adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

"LE SUN"

Compagnie d'Assurance sur la
 Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président ||
 Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Présiden. ||.....

..... || T. B. MACAULAY, Secrétaire.
 || IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1894 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

O. Leger,

GÉRANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL

Arthur GLOBENSKY,
AVOCAT.

1586½ Rue NOTRE-DAME

J. A. DROUIN,
AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place
d'Armes, Chambres 315 et 316
Téléphone 22 48

LIBRAIRIE FRANCAISE

G. HUREL

Spécialité de 1615 rue Not. s-Dame
Publicat
tiques e
MONTREAL

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie
Commercial, (limitée), et publié par Aris-
tide Filiatreault au No. 30 rue St-Gabriel,
Montréal.

La nouvelle boîte de Papeterie est à la tête

50 feuilles "Clearbrook
Vellum "

AVEC AUTANT D'ENVELOPPES
DE LA MEME MARQUE DANS
UNE BELLE BOITE POUR **25 Cts**

Il n'a jamais été offert rien de mieux.

MORTON PHILLIPS & CIE,

Montreal

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE	Capital.....\$15,000,000
	Fonds Investis..... 53,053,71
	Fonds Investien Canada..... 5,200,000
	Revenu Annuel..... 12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de
Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de l'Acadie.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offres à ses
assurés une sécurité absolue et cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St-François-Xavier, Montréal.
GUSTAVE FAUTEUX

Téléphone Bel. No. 310

Agent pour Montréal et les environs

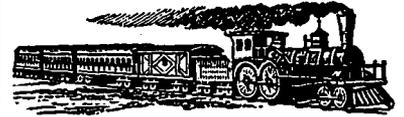
**MAPLE CARD
&
PAPER MILLS**



**FABRICANTS
DE PAPIER.**

Moulin à Portneuf.

MONTREAL - QUE



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LE ET APRES LE 22 JUIN 1896, LES CON-
VOIS de ce chemin de fer voyageront comme suit (le
dimanches exceptés).

Les convois quitteront Lévis

Express pour Petit Métis, le samedi seulement... 2.50
Express pour la Rivière-du-Loup, Campbellton et
Dalhousie..... 17.05
Express direct pour St.-Jean, Halifax et Sydney. 134
Accommodation pour la Rivière-du-Loup... 16.

Les convois arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup... 4.15
Express direct de St.-Jean, Halifax et Sydney,
tous les lundis exceptés..... 17.05
Express de Dalhousie, Campbellton et Rivière-
du-Loup..... 21.45
Express de Cacouna, dimanche exceptés..... 22.45

Le convoi arrivant à Lévis à 4.15 heures laissera la
Rivière-du-Loup le dimanche au soir, pas le samedi.

Les chars de l'Intercolonial sont chauffés à la va-
peur par la locomotive et ceux entre Montréal et Ha-
lifax via Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les convois sont réglés par le temps de Mono-
ton.

Les billets et autres information peuvent être obte-
nus, sur demande, de

D. R. McDONALD,
Agent de la ville de Québec,
49, rue Dalhousie.

Scientific American
Agency for

PATENTS

CAVEATS,
TRADE MARKS,
DESIGN PATENTS,
COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before
the public by a notice given free of charge in the
Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the
world. Splendidly illustrated. No intelligent
man should be without it. Weekly, \$3.00 a
year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO.,
Publishers, 361 Broadway, New York City.